



MINISTRE DES MINES

*Le Ministre*

Kinshasa, le 01 OCT 2015

N° CAB.MIN/MINES/01/1 436 /2015

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement: (Avec l'expression de ma haute considération) Hôtel du Gouvernement
- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité
- Monsieur le Secrétaire Général des Mines
- Monsieur le Coordonateur Général du SAESSCAM
- Monsieur le Coordonateur de la Commission Nationale de lutte contre la fraude minière  
(Tous) à Kinshasa/Gombe
- Monsieur le Ministre Provincial des Mines du Sud Kivu
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines du Sud Kivu
- Monsieur le Chef d'Antenne du SAESSCAM  
(Tous) à Bukavu

Objet : Restitution de la séance de travail tenue avec le Ministre provincial des Mines du Sud Kivu  
Mise en œuvre des résolutions arrêtées

A Monsieur le Gouverneur de la Province du Sud-Kivu  
A Bukavu

Monsieur le Gouverneur,

Je vous adresse la présente relative à l'objet repris en marge, pour vous informer que j'ai organisé une séance de travail à mon Cabinet, ce jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015, avec le Ministre Provincial des Mines de votre Province, au sujet de certains points pressants, notamment les deux points repris ci-dessous, et pour lesquels des résolutions correspondantes ont été arrêtées.

Il s'agit de :

- (1) Exploitation minière à petite échelle par la société Kun Hou Mining Sarl

Après avoir passé en revue la situation de la société Kun Hou Mining Sarl, il a été relevé que cette dernière exerce, depuis plusieurs mois, des activités d'exploitation minière à petite échelle à l'aide des dragues non enregistrées, sur la rivière Ulindi, dans le Territoire de Shabunda, dans l'irrégularité absolue, au regard des dispositions légales et réglementaires qui régissent le secteur minier.